



Société anonyme au capital de 93 057 948 €  
Siège social : 42 rue Washington – 75008 PARIS  
552 040 982 RCS PARIS

---

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

réunie extraordinairement le mardi 15 novembre 2016

### **Rapport du Conseil d'administration**

#### **DISTRIBUTION AUX ACTIONNAIRES** ***(Première résolution ordinaire)***

Il est envisagé que la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE distribue à ses actionnaires, pour chaque action SOCIETE FONCIERE LYONNAISE ayant droit à la distribution, la somme de 1,05 euro à titre de distribution exceptionnelle de primes.

#### **1. Imputation de la distribution sur les capitaux propres de la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE**

L'imputation de la distribution sera effectuée sur le poste « Prime d'émission, de fusion, d'apport », après constatation du montant des capitaux propres disponibles de la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE, après approbation des comptes de l'exercice 2015 et affectation du résultat de cet exercice conformément aux décisions de l'Assemblée Générale Mixte de la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE du 26 avril 2016.

La distribution de primes qui vous est proposée s'élève à 1,05 euro par action, soit un montant global maximum de 48 855 422,70 euros sur la base d'un nombre maximum d'actions SOCIETE FONCIERE LYONNAISE ayant droit à la distribution de 46 528 974.

#### **2. Ayants-droit à la distribution**

Les ayants-droit à la distribution seront les actionnaires de la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE (autres que la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE elle-même) dont les actions de la Société auront fait l'objet d'un enregistrement à l'issue de la journée comptable précédant la date de détachement (c'est-à-dire après prise en compte des ordres exécutés pendant la journée comptable précédant la date de détachement, même si le règlement-livraison de ces ordres intervient postérieurement à cette date).

#### **3. Date de détachement et date de mise en paiement de la distribution**

Il est proposé que la date de détachement soit fixée au 17 novembre 2016 et que la date de mise en paiement de la distribution de primes soit fixée au 22 novembre 2016.

---